

le noef de may de l'an mil sept cent trente sept
 est nez nicolas joseph le moine fils legitime de jacque
 et de marie antoinette frederic meunier en cette paroisse
 et le meme jour a été baptises par moy sousigne
 vicairre et deserviteur le parain a été louis joseph
 heban meunier de mesrs de st bertin de la paroisse
 de st jean a saint omer et la marainne catherine
 therese marsille jeune fille de la paroisse de st denis
 a st omer lesquels ont été interpellés s'ils scavoient
 écrire de ce interpellés le parain a repondu le scavoir
 et le pere a l'enfant et la marainne ont mis leurs
 marques ordinaires le parain a signé cet acte avec
 moy
 marques de jacque + le moine pere a l'enfant
 Louis joseph heban
 marques de catherine therese + marsille
 p. f. platiau vicairre et deserviteur

le noef de may de l'an mil sept cent trente sept
 est nez nicolas joseph le moine fils legitime de jacque
 et de marie antoinette frederic meunier en cette paroisse
 et le meme jour a été baptises par moy sousigne
 vicairre et deserviteur le parain a été louis joseph
 heban meunier de mesrs de st bertin de la paroisse
 de st jean a Saint omer et la marainne catherine
 therese marsille jeune fille de la paroisse de st denis
 a st omer lesquels ont été interpellés s'ils scavoient
 écrire de ce interpellés le parain a repondu le scavoir
 et le pere a l'enfant et la marainne ont mis leurs
 marques ordinaires le parain a signé cet acte avec
 moy

marques de jacque + le moine pere a l'enfant

Louis joseph heban

marques de catherine therese + marsille

p. f. platiau vicairre et deserviteur